

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : MILPRAZIN 16 MG/40 MG COMPRIMES PELLICULES POUR CHATS PESANT AU MOINS 2 KG, Comprimé pelliculé

Titulaire : KRKA

Composition : Milbémycine oxime 16 mg - Excipient QSP 1 comprimé; Praziquantel 40 mg - Excipient QSP 1 comprimé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/6086090 1/2017

Date de décision : 22/11/2017